

Le sexting : informer sans juger

Envoyer ou recevoir par GSM ou internet des photos à connotation sexuelle prises par l'un des correspondants s'appelle du sexting.

Certains experts considèrent que le sexting peut constituer une expérimentation normale de la sexualité chez les adolescents. D'autres estiment qu'il s'agit d'un comportement déviant (1).

Dans tous les cas, il est clair que le sexting peut être risqué voire dangereux pour ses adeptes. Il n'est toutefois pas symptomatique d'un problème chez l'adolescent qui s'y adonnerait.

Le sexting est répandu parmi les adolescents et sa pratique augmente avec l'âge des ados. On estime que 15% des jeunes ont envoyé des images et 25% en ont reçues (2). Les jeunes utilisent principalement Snapchat pour le sexting car ils trouvent l'application pratique et plus sûre. La pratique du sexting s'accroît de plus en plus et pas seulement chez les adolescents. Ce sont toutefois ces derniers qui en pâtiront le plus si cette pratique ne reste pas dans un cadre bienveillant.

Quelles dérives possibles ?

Certaines jeunes filles déclarent subir des pressions pour qu'elles envoient des photos d'elles. Celles qui le font, réalisent ces envois soit par crainte que leur petit ami mette fin à leur relation, soit par crainte de ne pas obtenir de relation sentimentale sans cela. De surcroît, la pratique du sexting augmente le risque de subir des pressions ultérieures afin de consentir à des relations sexuelles. Cela est particulièrement le cas pour le sexting pratiqué en dehors d'une relation amoureuse déjà établie (3).

La dérive la plus visible est la diffusion des images sur des forums, des sites web ou les réseaux sociaux. La victime souffre de manière importante suite à ces diffusions. De plus, elle est parfois harcelée par la suite.

Même sans diffusion sur le net, la réputation de la victime peut être fortement dégradée par le simple fait de montrer les images à d'autres sur l'écran de son téléphone.

Comment prévenir ? Comment réagir ?

Face à ces risques, il est important de rester vigilant et d'aborder la question de la sexualité avec un jeune patient. Dans ce cadre, il peut être parfois utile de demander à un jeune patient s'il se livre au sexting. Quelle que soit la réponse du jeune, il est envisageable de lui transmettre des conseils pour limiter les risques de cette pratique :

- ne pas faire apparaître son visage
- ne pas laisser apparaître un élément distinctif : tatouage, tache de naissance...
- ne pas laisser apparaître à l'arrière-plan des photos des éléments reconnaissables
- ne pas céder à des pressions pour pratiquer le sexting si on n'en a pas envie
- n'envoyer des photos qu'à des personnes que l'on connaît dans la vie réelle
- en cas de dérive, s'adresser à un adulte de confiance, à Child Focus ou à la police.

De l'information sur le sexting est disponible sur le site www.clicksafe.be géré par Child Focus.

Une ligne d'assistance téléphonique est également disponible afin de répondre aux questions ou pour réagir efficacement en cas de diffusion d'images sur le net.

Références:

1. Ricketts M, Maloney C, Marcum C, Higgins G. The Effect of Internet Related Problems on the Sexting Behaviors of Juveniles. American Journal of Criminal Justice 2015;40(2):270-84.
2. Madigan S, Ly A, Rash CL, Van Ouytsel J, Temple JR. Prevalence of multiple forms of sexting behavior among youth: a systematic review and meta-analysis. JAMA Pediatr 2018;172(4):327-35.
3. Englander EK. Coerced Sexting and Revenge Porn Among Teens. Bullying, Teen Aggression & Social Media 2015 (March/April):19-21.